

J CAMEIRA Formation

Conditions Générales de Vente

PRIX DE LA FORMATION :

Les prix s'entendent en euros et Hors Taxe, J CAMEIRA FORMATION n'étant pas soumis à la TVA, art. 293B du CGI.

IMODALITES DE REGLEMENT :

Règlement à la charge de l'entreprise :

Le règlement se fera pour la totalité lors de la réception de la facture.

A régler par chèque ou virement à l'ordre de J CAMEIRA FORMATION.

En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur ou par les organismes publiques ou parapubliques dépositaires de budgets de formation ou tout autre dispositif local, le stagiaire ou le cas échéant, l'entreprise est de plein droit directement débiteur du coût de la formation.

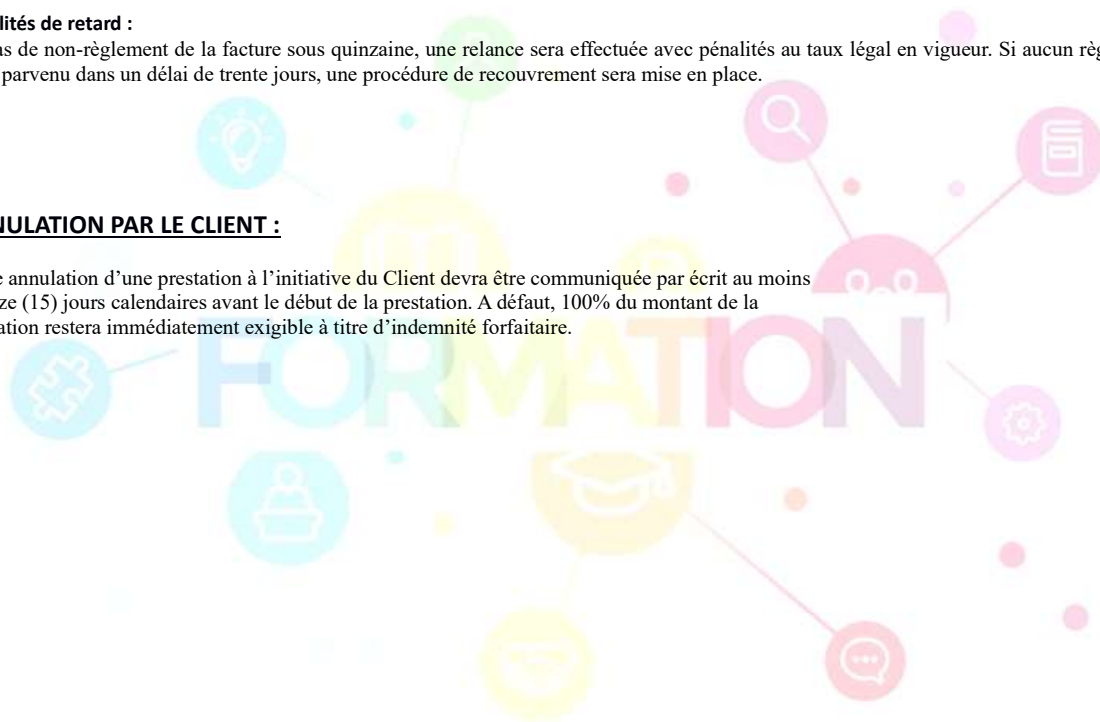
Toute prestation commencée est due en intégralité.

Pénalités de retard :

En cas de non-règlement de la facture sous quinzaine, une relance sera effectuée avec pénalités au taux légal en vigueur. Si aucun règlement n'est parvenu dans un délai de trente jours, une procédure de recouvrement sera mise en place.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Toute annulation d'une prestation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit au moins Quinze (15) jours calendaires avant le début de la prestation. A défaut, 100% du montant de la prestation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.



J CAMEIRA Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44880172688 auprès du préfet de région GRAND EST

N° Habilitation H35169/2025/SST-1/O/09

Assurance numéro :22103717004

Responsabilité civile et protection juridique professionnelle.